

► L'affectation des résultats intervient après le vote du CA ou du CFU, elle doit faire l'objet d'une délibération s'il y a un besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du CA ou du CFU :

- soit au budget primitif (BP) si la collectivité vote le CA ou du CFU avant le BP
- soit au budget supplémentaire (BS) si la collectivité vote le CA ou du CFU après le BP

### ► Trois cas de figure possibles

#### - soit le résultat cumulé de fonctionnement est déficitaire

Dans ce cas, il n'y a pas d'affectation. Le résultat est alors reporté au budget en D002 « résultat de fonctionnement reporté ».

#### - soit le résultat cumulé de fonctionnement est excédentaire et il y a un besoin de financement de la section d'investissement

L'excédent de la section de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement apparaissant à la clôture de l'exercice précédent. Rappel : le besoin de financement se compose du résultat de la section d'investissement corrigé des RAR (article R. 2311-11 du CGCT).

L'assemblée délibérante doit affecter le résultat de fonctionnement à la couverture du besoin de financement (compte 1068).

Concernant l'excédent restant après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, elle peut décider de le maintenir en section de fonctionnement, ligne R002 ou de l'affecter en réserve, en section d'investissement (compte 1068).

#### - soit le résultat cumulé de fonctionnement est excédentaire, mais il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement

L'excédent est alors automatiquement reporté en section de fonctionnement sur la ligne R002, sauf volonté contraire de l'assemblée délibérante.

► Le calcul du besoin de financement de la section d'investissement intègre le solde des RAR de l'exercice précédent. Si le solde des RAR est excédentaire (recettes > dépenses), il diminue d'autant le besoin de financement. À l'inverse, si le solde des RAR est déficitaire (dépenses > recettes), il accroît le besoin de financement.